

## Exemples de mise en situation professionnelle pour l'Oral 2 du Capes NSI

Sont présentés, dans ce document, deux exemples de mise en situation professionnelle ainsi que des suggestions d'éléments de réponse.

### **Mise en situation professionnelle enseignement**

Vous êtes professeur de NSI. Vous remarquez que pendant une séance informatique des élèves ont consulté des pages Web à caractère ouvertement anti-LGBT. Que faites-vous ?

#### Éléments de réponse :

- S'appuyer sur des éléments de réglementation : charte informatique de l'établissement et évaluation de la légalité du site : des pages anti-LGBT peuvent, suivant le contenu, relever de la liberté d'expression (par ex., penser que ce n'est pas « naturel » ou autre propos religieux) ou du délit (insulte, incitation à la haine, etc.).
- Engager une procédure de signalement de l'incident auprès du chef d'établissement et auprès du référent académique par son intermédiaire (référé diversité).
- Devoir de surveillance de l'enseignant : à moins d'avoir été autorisés à le faire, les élèves n'ont pas à consulter des pages web pendant le cours.
- Responsabilité de l'installation des filtres d'accès aux sites internet sur les ordinateurs accessibles aux élèves : les établissements doivent utiliser un dispositif de filtrage permettant de sélectionner l'information mise à disposition des élèves. Il sera nécessaire d'avertir également l'agent Région qui suit le parc informatique de l'établissement.
- Échange avec les élèves et les parents d'élèves.

Réponse réglementaire : règlement intérieur de l'établissement, sanctions éventuelles.

#### Réponses pédagogiques :

- Intervention, dans les classes, d'associations autour de la sensibilisation des élèves aux violences et discriminations à caractère homophobe et transphobe et/ou de la problématique du harcèlement si l'incident constaté s'inscrit également dans ce cadre.
- Prévention de toutes les discriminations, notamment celles liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre. Travailler sur le climat scolaire, mobiliser le CVL (Conseil de la Vie Lycéenne) pour envisager des actions au sein de l'établissement.

### **Mise en situation professionnelle vie scolaire**

Un groupe d'élèves vous demande de reporter un devoir pour motif de fête religieuse. Que faites-vous ?

#### Éléments de réponse :

- Procédure de signalement de l'incident auprès du chef d'établissement et auprès du référent laïcité académique par son intermédiaire. Il faut distinguer le fait que des élèves indiquent qu'ils ne seront pas là pour raison de fête religieuse (l'absence pour événement solennel est autorisée – article L131-8 du Code de l'éducation) d'élèves qui seraient là mais refuseraient de composer au nom d'une fête religieuse (et dans ce cas le référent laïcité doit être prévenu).

- S'appuyer sur le projet d'évaluation de l'établissement (première, terminale) : si l'absence à un devoir pour motif de fête religieuse est autorisée, le groupe d'élèves pourra bénéficier d'un devoir de rattrapage.

Réponse réglementaire : règlement intérieur, sanctions en cas de refus de composition ou en cas d'absence de justification d'absence signée par les responsables légaux

Réponse pédagogique : engager un travail sur la charte de la laïcité, sur l'éducation à la laïcité tout en sachant que le calendrier français est basé sur celui de l'Eglise catholique (les autres religions bénéficient d'une tolérance sur leurs fêtes religieuses). On peut aussi travailler le sujet de la laïcité lors des réunions avec les parents en début d'année scolaire.